Application agréée E-legalite.com
99_DE-069-200072486-20220930-2022_78-DE



SYMALIM SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE l'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 30 septembre 2022

N°: 2022-78

OBJET: Approbation du rapport annuel de la SPL Segapal – Exercice 2021

Date de la convocation : Vendredi 23 septembre 2022

Secrétaire de Séance : M. VIEIRA

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Paris 2024).

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s	: 20	en droits de vote	: 67
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs	: 6	en droits de vote	: 26
	Votant·e·s	: 26	en droits de vote	: 93

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. Athanaze	5
	M. Benzeghiba	5+5
	Mme Creuze	5 +5,5
	Mme Dehan	5
	Mme El Faloussi	5
	M. GOMEZ	5
	Mme Grosperrin	5
	M. QUINIOU	5 + 1,5
	M. RAY	5
	Mme Reveyrand	5
	M. Selles	5
	M. VIEIRA	5 + 5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
ССМР	M. LARIVE	1,5
	Mme Terrier	1,5
LYON	M. Chapuis	5,5 + 5
	Мме Томіс	5,5
VILLEURBANNE	M. Brissard	4

REÇU EN PREFECTURE le 07/10/2022

Application agréée E-legalite.com 99_DE-069-200072486-20220930-2022_78-DE

M. VERMEULIN	99_DE-069-200072486-202 4 + 4
MME FAUTRA	3
M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
M. QUINIOU	3
M. FISCHER	3
M. Barge	2
M. LADOUCE	2
M. Mancini	1
Mme Le Gren	1
M. Briere	1
M. THIEBAUT	1
M. GOUBET	<u>1</u>
MME POMMAZ	1
	MME FAUTRA M. ALLOIN (SUPPLEANT) M. QUINIOU M. FISCHER M. BARGE M. LADOUCE M. MANCINI MME LE GREN M. BRIERE M. THIEBAUT M. GOUBET

Ont donné pouvoir-:

Mme Tomic à Mme Creuze / Mme Grosperrin à M.Vieira / M.Athanaze à M.Chapuis/ M.Gomez à M.Benzeghiba/ M.Terrier à M.Quiniou/ M.Brissard à M.Vermeullin

Madame la Présidente expose,

Le Symalim est actionnaire majoritaire de la Société Publique Locale « Gestion des espaces public du Rhône amont ».

A ce titre, ont siégé en 2021 en qualité de représentants au conseil d'administration :

- Monsieur Pierre ATHANAZE
- Monsieur Gauthier CHAPUIS
- Monsieur Stéphane GOMEZ
- Monsieur Pierre GOUBET
- Madame Valérie POMMAZ

- Monsieur Christophe QUINIOU
- Monsieur Jean-Claude RAY
- Madame Anne REVEYRAND
- Monsieur André VINCENT

La SPL est constituée à 100 % d'actionnaires publics. Elle doit donc fournir aux collectivités les documents nécessaires à son contrôle.

A ce titre, la SPL nous a transmis, le 12 juillet 2022, son rapport annuel 2021 afin que le Symalim puisse se prononcer sur l'action de ses administrateurs et sur les missions de la société.

Mesdames Pommaz, Reveyrand et Messieurs Chapuis, Quiniou, Ray, administrateurs représentants du Symalim à la Segapal ne prennent pas part au vote.

Monsieur Issam Benzeghiba, Président de la Spl Segapal, ne prend pas part au vote.

Vu l'exposé de la Présidente,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- APPROUVE le rapport de gestion de la SPL « Gestion des espaces public du Rhône amont » tels que présenté en annexe
- -DONNE QUITUS aux administrateurs représentants du Symalim sur les missions et activités de la SPL.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente Catherine CREUZE